

## TECHNICIEN / TECHNICIENNE INFORMATIQUE SMR



### I. Finalité de la fonction

Assurer le bon fonctionnement et la sécurité des systèmes d'information de l'établissement tout en garantissant la satisfaction des utilisateurs.



### II. Activités

#### Utiliser le système d'information

- En tant qu'interlocuteur privilégié des utilisateurs sur l'usage des outils numériques :
  - Accompagner les utilisateurs dans la prise en main de l'environnement informatique de l'établissement, notamment les nouveaux arrivants (en association avec les référents métiers)
  - Transmettre les informations et bonnes pratiques aux utilisateurs
  - Tracer, coordonner et documenter la résolution des incidents et problèmes majeurs, en lien avec les équipes SI du groupe, ou les éditeurs
- Assurer la gestion du parc de matériel et assurer son évolution :
  - Gérer le matériel informatique : PC, serveurs physiques et équipements réseaux : analyse des besoins, inventaire, documentation
  - Gérer le matériel bio médical connecté : analyse des besoins, inventaire, coordination avec les fabricants et la DSI
  - Assurer le contact avec les prestataires en charge de la maintenance du matériel connecté géré localement (téléphonie, appel malade, vidéo protection, domotique, etc.)
  - Dans le respect de la politique sécurité et des règles d'administration définies, et en lien avec les équipes de la DSI groupe :
    - Assurer le bon fonctionnement, la mise à jour et le déploiement du parc de PC et imprimantes
    - Assurer le bon fonctionnement des équipements réseau LAN et Wifi et contribuer aux déploiements des nouveaux équipements
    - Assister les éditeurs lors de l'installation de logiciels sur les postes de travail et serveurs afin garantir le respect de la politique de sécurité et des prérequis techniques
    - Assurer le bon fonctionnement et réaliser l'administration des serveurs
    - Assurer la supervision des équipements et logiciels métiers
- Être le relai de la politique SI au sein de l'établissement :
  - Coordonner les sujets SI au sein de l'établissement (en lien avec les référents métier)
  - Assister les référents métiers dans leurs relations avec les éditeurs des applications
  - Communiquer aux personnes concernées l'état du système informatique
  - Assurer un reporting régulier de sa mission auprès de la Direction de l'établissement
  - Diffuser et partager les indicateurs de la Direction des Systèmes d'Information au sein de l'établissement

### III. Relations professionnelles



#### MANAGER :

- o Directeur de l'établissement

#### LIAISONS FONCTIONELLES INTERNES :

- o L'ensemble des collaborateurs de l'établissement
- o Equipe informatique du siège

#### LIAISONS FONCTIONELLES EXTERNES :

- o Prestataires et éditeurs informatiques

### IV. Compétences requises



#### Savoir

|                                 |                                                                                                                        |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Diplôme(s) possibles</b>     | ✓ Diplôme de Technicien Systèmes et Réseaux ou équivalent                                                              |
| <b>Connaissances théoriques</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administration de postes de travail</li> <li>- Réseaux et télécoms</li> </ul> |

#### Savoir-faire

- Etablir un diagnostic et gérer les incidents relatifs au poste de travail
- Coordonner l'activité de prestataire extérieur
- Anticiper et prioriser les besoins d'évolution du parc informatique et proposer des solutions
- Travailler en équipe pluridisciplinaire

#### Savoir-être

- Bon relationnel
- Sens de la pédagogie
- Organisation
- Autonomie

| Rédaction                                                                  | Approbation                                    | Date d'application |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|
| Equipe Formation &<br>Développement des Compétences<br>Et Référents Métier | Direction RH<br>et<br>Direction des Opérations | 01/01/2024         |

Compte tenu de l'activité exercée par la Société et des modes d'organisation en découlant pour l'établissement, les fonctions ainsi confiées sont par nature évolutives et pourront être modifiées en fonction des nécessités de l'organisation, mais également des compétences et possibilités du salarié.